



Silex trouvé sur le site
de Bas Guillotte

Le site de Bas
Guillotte aujourd'hui

Préhistoire, Antiquité et début du Moyen-Age

Jusqu'au X^e siècle

Dès la Préhistoire, l'Ouvèze
a attiré les hommes

Il y a 50 000 ans, des hommes faisaient du feu en rive droite de l'Ouvèze, à la confluence avec le ruisseau du Menon.

Sur le **site préhistorique** de Bas-Guillotte, les frères Louis et Auguste Catelan, préhistoriens, ont fait des fouilles et trouvé « des cailloux rougis par le feu, de la cendre en minces filets dans le limon, de petits fragments de charbons et des os brûlés (de cerf, d'auroch et de bouquetin) » qui témoignent d'un foyer de campement de chasse, au bord de l'eau.

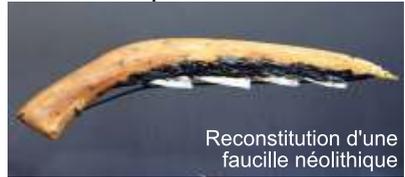
Ces hommes, chasseurs cueilleurs itinérants, étaient probablement attirés par la rivière pour la pêche et aussi parce qu'elle était une voie de passage.



Quand l'élevage et l'agriculture ont commencé à se développer, les hommes sont devenus progressivement sédentaires. Le bassin alluvial de l'Ouvèze, autour du Buis actuel, offrait des terres intéressantes.



Meule néolithique



Reconstitution d'une faucille néolithique

Wikimedia Commons Yelkrokyade



Au passage de la préhistoire à l'histoire, dans l'Antiquité, et au début du Moyen-Age, le bourg se développe. Les habitants ont commencé à utiliser la rivière aussi pour sa force motrice, en installant des moulins près du cours d'eau.





Moyen-Age central

Du XI^e au XIII^e siècle

Le seigneur et les consuls de la ville de Buis décident de la création du canal du moulin en 1286

Buis dans son enceinte au XV^e siècle



Dessin M.Morard, d'après Y.Girard

Pendant la période prospère du Moyen-Age central, la population de Buis s'accroît fortement, l'enceinte des remparts est plusieurs fois élargie et abrite 3000 à 3500 habitants (par comparaison, la commune actuelle, dans son ensemble, compte 2300 habitants). Avec la prospérité, les besoins de terres irriguées pour les cultures, et de force motrice pour l'artisanat, augmentent.

Y.Girard Terres Vocances n°7

Une retenue a probablement d'abord été mise en place sur l'Ouvèze, un peu à l'aval du Buis après l'apport du Rieu-Chaud, pour faire fonctionner le moulin seigneurial, permettre l'arrosage et peut-être la pisciculture.

Mais le cours de la rivière est changeant et les crues emportent les aménagements.

Les petits canaux et les moulins qui bordent la rivière au-dessous de la ville médiévale sont constamment menacés.

En 1286 les habitants de Buis décident donc d'agir : leurs représentants négocient avec leur seigneur Bertran de Mévouillon, **la construction d'un canal** capable d'amener l'eau au-dessus de la ville et au-dessus des terres cultivables en amont et en aval de Buis.

Ce nouveau canal permettrait aussi d'animer les moulins qui, situés bien au-dessus du lit de l'Ouvèze seraient alors mieux placés.

Il fallait détourner une partie du cours de la rivière aussi haut que le permettait le relief, c'est à dire à partir des gorges d'Ubrieux. **Le canal devait suivre les courbes de niveau sur 2 km**, traverser la ville et se déverser dans l'Ouvèze, et dans le Rieu de l'Aval et dans le Marguerie (« le Ravin de la Malauderie », l'actuel « ravin de Malguéri »).



Le projet a été réalisé en 5 ans. Le 14 avril 1291, le constat de bonne fin des travaux confirme que :

"des moulins à bled qui estoient dessous la ville furent changés au dessus de lad ville ou ils sont à présent".

La prise du canal sur l'Ouvèze à Ubrieux





Les moulins à farine sont installés au-dessus de la ville sur le canal qui anime ensuite les moulins artisanaux



L'un des moulins « à bled » en question, est le moulin « blanc », pour le froment. L'autre est « le moulin servant à moudre les gros grains (météils, seigle, orge, etc.), il est appelé vulgairement le moulin brun qui est le plus bas ».



Y.Girard 4000 ans d'histoire du Buys

Ainsi un texte de 1423 pourra parler de : « deux moulins, l'un blanc et l'autre noir, situés au-delà des murailles et fossés du Buys, en amont, le blanc confrontant le jardin des héritiers de noble Antoine de Salis et le chemin qui va à l'autre moulin, et le dit moulin noir ou brun confrontant le jardin des héritiers de Pierre Brochier et le chemin qui va à l'écluze ».

Le canal traverse ensuite la ville. L'enceinte de celle-ci ayant été préalablement agrandie, il est possible qu'il ait emprunté le tracé des premiers fossés.

En ville, il permet d'animer les foulons ⁽¹⁾, les paroirs ⁽²⁾ et les tanneries du Moyen-Âge.

A cette époque les moulins à huile (dont l'usage est saisonnier) sont probablement mus par la traction animale (« moulin à sang ») et non par l'eau du canal.

Ce canal créé au Moyen-Age, existe toujours aujourd'hui sous le nom de Canal du Moulin. Quant au « nouveau » moulin à blé du Moyen-Age, en dehors des remparts et « au-dessus de la ville », il était situé à l'adresse actuelle 11 rue du Moulin.

(1) « foulon » = moulin à eau permettant de battre, éventuellement avec de l'argile, les étoffes de laine et de chanvre (les draps sont tissés en ville ou dans les villages voisins) pour les assouplir, les dégraisser et resserrer leur trame ; ils pouvaient aussi servir pour battre les peaux (cuirs).

(2) « parer » = préparer, apprêter les peaux.

L'acte fondateur de la création en 1286 du canal et des moulins à céréales, est connu par une copie faite vers 1551 à l'initiative des Frères Prêcheurs du Buis qui souhaitaient que soient rappelées les circonstances de cette création et surtout les droits et obligations de chacun (la copie de l'acte est conservée aux Archives de la Drôme) :



Le document rappelle d'abord le « droit qu'auraient les consuls et la communauté du Buys de prendre l'eau de la beallière des moulins pour l'arrosage ... deux jours chaque semaine ». De là les dits consuls promirent plusieurs choses à leur seigneur de Mévouillon :

- « de changer le beal des dits moulins au dessus de la ville du Buys, et de faire un nouveau beal à leurs fraix »,

- « plus : que les dits consuls feraient faire une maison, assortie pour les dits moulins, à la charge par le Chatelain du dit lieu d'accepter la place où devoit être bastie la dite maison »,

- « plus : que le moulin situé au dessous de la ditte ville serait demouly sans que personne en peut faire reedifier d'autre, ni aucun paroir que tous les bans seraient tenu d'aler moudre au moulin et ainsi qu'ils avaient accoutumé » et « que les dits habitants pourraient prendre l'eau de dits moulins, pour l'arrosage ... ».



Le document des Frères Prêcheurs ajoute qu'en 1291, « Bertrand de Meuillon (sic) seigneur du lieu reconnut que les consuls ⁽¹⁾ avaient fait faire le dit nouveau moulin et promis de l'entretenir à leurs dépens ... ».

(1) « les consuls » = les membres du conseil municipal.

Une autre transcription de cet acte de 1286, plus francisée, a été trouvée dans les documents personnels des frères Catelan. Elle montre que l'accord a été négocié entre les Consuls de la Commune et le Bailli représentant le seigneur de Mévouillon, et qu'il a été rédigé par un notaire agissant au nom du Saint-Empire romain germanique auquel la Baronnie des Mévouillon était alors rattachée :

Archives Communales AC14S163



« L'an du seigneur 1286 comme il était concédé depuis longtemps que tous les habitants du Buis puissent recevoir l'eau dans les canaux des moulins, chaque semaine deux jours complets pour arroser les prés, les jardins et plantation de chanvre et à n'importe quel usage ainsi que les Consuls du Buis, le Bailli de la cour de justice du Buis, le reconnaissent,

- Les Consuls promirent au Bailli, acceptant, que eux mêmes changeront le canal des moulins au-dessus de la ville et feront un nouveau canal par lequel l'eau sera amenée assez haut pour que l'on fasse deux bassins au-dessus de la poterne (porte dérobée intégrée aux murailles d'une fortification) de telle sorte qu'il soit fait une écluse au dit canal qui puisse amener les eaux pour les moulins,

- De même qu'il soit fait au Bailli, une maison entière de la totalité de l'un des moulins, laquelle maison doit être de six cannes de long (environ 7,5m) et de deux cannes de large (environ 2,5m),

- De même l'autre maison du moulin de même longueur et largeur,

- Tout cela sera fait aux frais de la Commune sauf que le Bailli acquiert, sur les biens de la Cour de justice, sur le casuel de l'année, un lieu où doit se faire les bâtiments des dits moulins. Ceux a qui les terrains seront pris pour les moulins, recevront une indemnité des fonds de la Cour de justice. De même que le Bailli satisfasse à ceux qui auront des dommages cette année par le cours du canal nouveau.

A ce que ci-dessus, Bertrand de Mévouillon fut présent et il ne le contredit en rien, bien plus il promit de l'exécuter en fait.

Dont acte passé au Buis sur le marché étant présents Petro Gaudissardi et Jacobo Alberti et plusieurs autres et moi, Roberto Roberti, notaire créé par l'autorité impériale et établi dans la baronnie de Mévouillon. »

Pendant 200 ans, les seigneurs se transmettent l'usufruit des moulins à farine

Deux ans après la signature de l'acte fondateur du canal, les seigneurs de Mévouillon, très endettés, concèdent, moyennant finances, des privilèges à la communauté de Buis devenue riche : c'est la charte de 1288. Elle rappelle que, suivant la coutume, les hommes du Buis sont tenus une fois chaque année, de **nettoyer et entretenir les béals des moulins**.

Un peu plus tard, en 1291, une autre convention entre le seigneur Raimond de Mévouillon et les habitants rappelle leur droit d'arrosage deux jours par semaine.

Tous ces documents confirment que le seigneur garde le monopole et l'usufruit des moulins : c'est lui qui en tire les revenus.

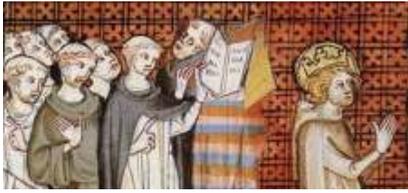
Durant tout le Moyen-Âge, cet usufruit passe de famille noble en famille noble :

- Raimond de Mévouillon,
- Humbert Dauphin du Viennois,
- la famille des Baux (Dame Helise des Baus Comtesse d'Avelin qui a des dettes auprès des Frères Prêcheurs « au grand péril de son âme et grand préjudice des religieux »),
- Catherine du Chastel.

Cette dernière vend « les deux moulins situés en dehors mais près de Buis », à Sosfred Tholon seigneur de Sainte-Jalle, en 1424.

« Teneantur semel quolibet anno curare expensis suis popriis bedalia molendinorum de Buxo, more solito ac eciam consueto »





Saint-Louis



François I



Louis XIV

Moyen-Age tardif Renaissance Grand siècle classique

Du XIV^e au XVII^e siècle

Le canal, ou « béal », créé au milieu du Moyen-Âge, va rester pour plusieurs siècles un des atouts de Buis :

- les paysans/jardiniers (qui habitaient tous en ville à l'abri des remparts), pouvaient **irriguer leurs cultures** en amont et en aval du Buis,
- les artisans profitaient de la force motrice de l'eau pour « **mouvoir leurs artifices** ».

Le canal sert à l'arrosage des cultures et à l'artisanat

Pour l'arrosage, on sait qu'en 1596, sur les 24 membres de son « conseil général », la communauté du Buis compte 4 « prayers ou pradiers » : 2 pour l'arrosage au quartier de la Vierge, 2 autres pour l'arrosage au quartier du Maulgrach.

Le canal servait aussi d'égout en traversant la ville ; en aval, il faisait donc la richesse du quartier de Villecrozes en irriguant les cultures.

Pour l'artisanat, les foulons, parois et tanneries étaient regroupés dans la **rue des Béals** (dont le véritable nom est rue Derrière les Béals). Des moulins à olives et à grignon ⁽¹⁾ ont été installés sur le béal vers la fin du XVII^e siècle dans la rue parallèle, la **rue des Juifs**, qui longe aussi le canal.

Le canal et les moulins à céréales deviennent communaux en 1555

Le seigneur de Sainte-Jalle est le dernier seigneur à profiter de l'usufruit des deux moulins à blé puisqu'il les lègue aux Pères Dominicains du Buis (les Frères Prêcheurs) en 1483 date à laquelle est actée la

« remise des moulins a bled de la ville du Buix par la maison de Ste Jalle au profit des dominicains ».

Mais l'acquisition est contestée par la municipalité. Il s'en suit 65 ans de procédure avant que les Dominicains ne **cèdent les moulins à la commune en 1555**, sous la réserve de recevoir « une pension non réductible de 32 charges de blé par an ».



(1) « grignon » = tourteau de première ou de seconde pression encore riche en huile et utilisé comme aliment du bétail ou qui fait l'objet d'une pression séparée pour donner une huile de mauvaise qualité.



Moine Dominicain

Les moulins à céréales sont « arrentés » par la communauté



À partir de cette date, sur enchères publiques et pour un bail de un à six ans, la communauté afferme ensemble les deux moulins. Le candidat retenu, **le fermier des moulins, doit s'occuper de l'eau et des béals qu'il doit faire nettoyer à ses frais.** La communauté, représentée par les consuls de la ville, garde à sa charge l'entretien du gros œuvre comme par exemple les meules des moulins.

Les archives communales du XVII^e siècle illustrent ce fonctionnement :

Pierre Perreau - Recherches personnelles

- Arrentement des moulins a bled et gruayre (situés hors la ville) délivré le 27/4/1678 : Le fermier sera tenu faire moudre et gruer (?) tous les grains que les habitants et manants du Buys obligés d'aller moudre aux dits moulins y feront porter ; il prendra pour son droit de mouture la vingtiesme de tous les grains qui se moudront aux dits moulins ; il entretiendra l'eau aux moulins et fera nettoyer les béals a ses frais.

- Arrentement du moulin a bled en date du 28/07/1683 : Rapport de réception des dits moulins sera fait ensemble les outils et ameublement pour le tout être rendu en conformité du dit rapport à la sortie (du bail).

- Prix fait du 6/11/1683 pour façon et pose d'une meule au moulin brun : Les consuls du Buis ensuite du pouvoir à eux donné par délibération consulaire ont baillé à prix fait à Pierre Brusset, charpentier habitant au Buis de faire une mulle (meule) roulante au moulin brun du Buis.

- Bail à ferme des moulins à bled en date du 1/10/1696 : Les consuls, en présence et à la réquisition du procureur du roi, ont affermé les moulins à blé à sieur Antoine Bordel pour 6 années. Le dit Bordel a reçu, au nombre de 5 les clefs des moulins, 5 marteaux pesant 9 livres, une coniac (?) de fer et les dits moulins en bon état garnis de farine de suffisante qualité et quantité à la garniture, promettant de les rendre en bon état à fin de ferme.

- Les consuls achètent en juillet 1734, en Avignon et pour 500 livres, une meule de pierre "françoise" dont le voiturage coûtera 100 livres (plus 24 livres de faux-frais) et qu'il faudra ensuite faire percer (encore 9 livres).

L'entretien du canal est un souci permanent

Pour les seigneurs d'abord, puis les Frères Prêcheurs, puis les usiniers ⁽¹⁾ ou la communauté, l'entretien du canal aura toujours été une grave préoccupation.

Au XVII^e siècle par exemple, les archives communales de Buis donnent un aperçu des problèmes rencontrés :

(1) « usinier » = le mot « usine » apparaît au XIII^e siècle : atelier, lieu de travail ; au XVIII^e siècle, il a le sens de « moulin, lieu où la force de travail est fournie par la puissance hydraulique » ; il ne prend le sens d'« établissement industriel » qu'au début du XIX^e siècle

- 6 novembre 1595 : « la rivière est venue si grande quil avait ruyné la prinze (prise) du béal du moulin »,
- en avril 1600 : « ces jour passes (passés) par inondation des eaulx est tumbé un rocher dans le béal du molin qui empeche la route de leau ... »,
- 11 août 1600 : « mardy dernier et de ce moys vint une inondation deau qui rompit tres fort la prinze du molin de fasson que y a fallu mettre quatorze hommes outre les six que le mesnier doitb payer »,
- 28 août 1616 : « la grande inondation d'eau quest survenue le XXI de ce moys et en sy grande abondance qui a rompu la prinse et le béalage du moulin de telle sorte que ... »,
- etc ... et le 1 septembre 1697 quand une crue de la rivière inonde la ville : « les moulins a huile de la communaute furent remplis d'eau ensorte que pour la faire escouler ils furent obliges de faire percer le mur de la ville ».



Cliché Yves GIRARD

Réunions du conseil rapportées par Yves GIRARD dans Terres Voconces n°11

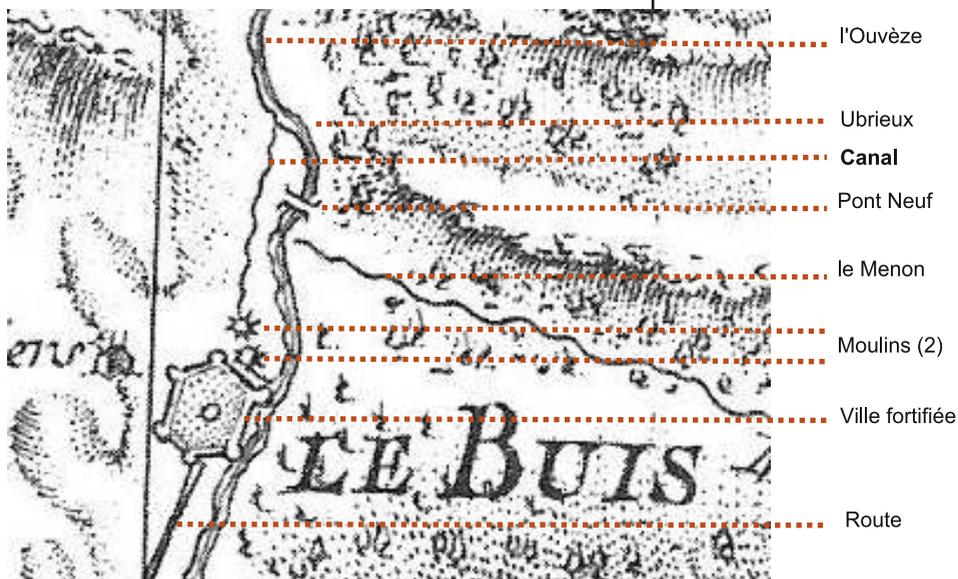
Entre les maisons de la rue des Béals et celles de la rue des Juifs, le canal traverse la ville

Un zoom sur la carte Cassini montre :

- le canal partant d'Ubrieux,
- les deux moulins à céréales au-dessus de la ville.

On remarque :

- la route de Carpentras au Buis ; elle arrive en ville et ne va pas au-delà,
- le Pont Neuf en amont de la ville, construit en 1688/1689 ; il ne dessert qu'un chemin non marqué sur la carte,
- l'Ouvèze qui descend vers le Sud et « mouille les murs de la ville du Buis » (elle passe au pied des remparts dans le fossé qui protège la ville).



C'est aussi à cette époque que, le caractère militairement défensif des remparts perdant de son intérêt, il est décidé, pour se défendre uniquement de la rivière, de construire une **digue**, et de canaliser également le Malguéri (Marderic). Ceci sera fait de 1770 à 1777 (à la fin du règne de Louis XV).



Pendant la Révolution la commune continue à administrer le canal et les moulins à céréales

Les délibérations de la commune du Buis sous la Révolution, témoignent encore de l'activité autour du canal :

- 15 avril 1789 : « ... Joseph Matheron (est) fermier des moulins à bled de la ville »,
- 14 décembre 1792 : « la commune fait procéder au « repurgement » des canaux des Moulins qui, obstrués, inondent les habitations, elle se retournera contre Jacques Vien, teinturier de cette ville, possesseur d'un foulon, qui est responsable du nettoyage »,
- 30 décembre 1792 : « la « bannalité » du moulin à farine tenu à ferme par Christophe Durieu a été supprimée ... aucun autre moulin n'existe sur place où les habitants pourraient porter leur grain à moudre, les volontaires du bataillon ont dû faire moudre ailleurs »,
- 13 mars 1797 : « les mouliniers de soie sont soumis à la patente »,
- 24 septembre 1797 : « Charles Arnaud, maçon « architecte » et Benard Vachon, menuisier, ont été nommés experts pour vérifier et décrire les réparations à apporter aux moulins à farine »,
- 8 mai 1798 « réparations à faire le long du canal du Moulin ».

Au XIX^e siècle apparaît une activité industrielle

L'esprit scientifique du XVIII^e siècle prépare les grands progrès techniques du XIX^e siècle : on va passer progressivement de la production artisanale à la production industrielle.

Cette évolution sera très modeste à Buis mais elle est quand même présente par le développement des **moulinages pour la soie**.

Et c'est encore l'eau du canal construit au Moyen-Age, qui servira de force motrice, et permettra cette expansion pendant tout le XIX^e siècle.

Un des premiers témoignage de cette industrie naissante date de 1802 : les frères Verdet viennent de faire construire à Buis leurs moulins à soie.

Les besoins en eau du canal augmentent encore

Le développement artisanal et industriel du XIX^e siècle va aggraver le problème de **la concurrence d'accès à l'eau entre les arrosants et les fabriques**, en particulier quand en période de sécheresse le débit de l'Ouvèze est faible.

En 1866, Jules Catelan qui gère les moulins, filature et moulinage des Verdet, fait état des difficultés rencontrées :

AC du Buis 14S132
et AC du Buis 14S134

- aout 1857 : « Mais une pluie très abondante qui est tombée pendant la nuit de vendredi et tout le samedi a dissipé nos craintes. Nous espérons aussi que la fabrique ne perdra plus de temps car de long-temps on n'arrosera plus. »

- septembre 1858 : « Les pluies que nous avons depuis plusieurs jours, en suspendant les arrosages, nous permettent dorénavant de travailler sans interruption et de faire des envois un peu plus fréquents. »

- août 1859 : « La sécheresse nous contrarie beaucoup, non seulement nous perdons deux demi-journées par semaine mais encore nous avons peine à marcher les autres jours en prenant toute l'eau de la rivière. »

- août 1861 : « Les ateliers sont en pleine activité mais l'eau baisse tous les jours au point que lorsque les moulins de Vercoiran et de Ste Euphémie font écluser l'eau, le moulinage tourne à peine. » « La sécheresse est si grande que déjà plusieurs fois nous avons été obligés d'arrêter les moulins pour faire marcher la filature et le dévidage. Si ce temps continue, il est probable que nous devons suspendre les ouvraisons car en tournant lentement la torsion n'est pas régulière et nous faisons si peu de travail que les ouvraisons nous coûtent très cher. » Un peu plus tard : « Nous remarquons avec plaisir que quoi qu'il n'ait pas plu, l'eau a un peu augmenté, probablement parce que les arrosages de la haute vallée ont cessé. »

- juillet 1862 : « Le manque d'eau nous contrarie beaucoup, non seulement nous perdons deux demi-journées par semaine, mais même lorsqu'on n'arrose pas, nous marchons à peine. »

En 1872 un arrosant au Malgueri ou Aire de la cour, écrit à Gabriel Verdet pour demander que Jules Catelan cesse de défendre au meunier de laisser passer l'eau ; il réclame l'eau aux jours et heures qui lui sont dus.



Le cadastre napoléonien de 1834, confirme les nouvelles activités des usiniers (et le maintien des activités artisanales)



Arpenteur géomètre :
il leur revient de "dire
la terre"

Sur le zoom du cadastre de 1834 (page de droite, en bas), on voit au dessus de la ville :

- sur les parcelles n°91 à 95, le canal, la retenue d'eau (écluse) et une construction (n°92), mentionnée dans le descriptif accompagnant la carte, comme étant un moulin : le moulin à blé,
- un peu en amont, sur la parcelle n°97, une filature et cour,
- plus bas, sur les parcelles n°105 et 106, une fabrique, cour, filature de cocons.

Sur la feuille concernant l'enceinte de la ville, on verrait la rue du « puit Communal », la rue « derrière les Béals » et la rue « des Juifs », ainsi que, entre ces deux dernières, le canal à ciel ouvert. Le descriptif cadastral liste les artisans qui sur ces rues utilisent le canal qui traverse la ville.

Cadastrre de 1834, feuille D : au-dessus de la ville

Le canal, du Pont-Neuf à l'écluse des moulins, avant d'entrer en ville



Coll. Arch. dép. Drôme et Coll. Arch. com. Buis-les-Baronnies : Cliché AD026_999_3P_03314_0008

Zoom sur l'écluse



Le canal et l'écluse

Le moulin à farine

La rue du Moulin

Le moulinage de la soie

Le moulin à huile



Première moitié du XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, l'artisanat disparaît progressivement, le moulinage de la soie résiste

Beaucoup de choses vont changer au XX^e siècle. Une usine de production d'électricité est établie en 1889 sur une dérivation de l'Ouvèze en amont d'Ubrieux, pour l'éclairage public. La ligne de chemin de fer d'Orange à Buis-les-Baronnies, est inaugurée en 1907 et abandonnée en 1952. Et il y eut les deux guerres mondiales.

Au début du siècle, **les artisans utilisant l'eau du canal, disparaissent**. Il ne reste que trois moulins : le moulin à blé, le moulin à huile « d'en haut » et un autre moulin à huile, en ville.

Les moulinages pour la soie fonctionnent toujours, malgré la pébrine qui a ravagé les élevages de vers à soie. Il y a deux usines de soie à Buis : une en amont de la ville, autour de la rue du Moulin, et une plus modeste en ville, rue du Puits communal. Les « fabriques de soie avec leur mécanique à eau » ont même, un temps, besoin « d'augmenter leur nombre d'artifices ».



Objets en bois provenant des moulinages de Buis et bobine de soie grège

Mais les fibres artificielles ne vont pas tarder à arriver (la première fibre plastique, le nylon, est commercialisée en 1938) et ruiner cette industrie de la soie.

Les moulins artisanaux (blé et huile) ou ceux des petites industries (soie), sont actionnés directement par des roues à eau sur le canal jusqu'en 1925 environ. Ils sont ensuite actionnés par l'électricité produite par des turbines, elles mêmes placées sur le canal.

Le canal et ses usines sont toujours au cœur de l'activité économique

Au début du siècle, le canal, le moulin à blé, le moulin à huile, et les deux moulins, appartiennent à la même famille. On parle des usines Bailly, mais les deux sœurs Bailly étant mariées à deux frères Vernet, on parlera ensuite des usines Vernet (les Vernet ayant succédé aux Catelan, ayant eux mêmes succédé aux Verdet).



Plan des usines Bailly / Vernet

Le plan de 1918 (ci-dessus) montre que Blaise Bailly, industriel, possède :

- le canal : Canal des usines Bailly,
- le Moulin à blé (farine) avec ses 2 écluses pour stocker l'eau, son écurie et son séchoir à blé (car avant leur mouture, les grains sont lavés à l'eau puis séchés au soleil),
- l'usine Moulins soieries (avec cour, hangars et dépendances),
- le Moulin à huile (« le moulin d'en haut »),
- la maison d'habitation (actuelle Mairie) et son parc.

On remarque dans la cour une « locomobile », machine à vapeur utilisée comme source motrice plus souple et régulière, ici simplement en complément.

Deuxième moitié du XX^e siècle

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les transformations se concrétisent définitivement



Bien qu'encore mentionné sur le plan de 1918, le moulin à blé a probablement été rapidement abandonné : d'autres régions étaient plus propices à la culture du blé et partout les minoteries industrielles remplaçaient les moulins artisanaux.

Le dernier moulinage pour la soie disparaît en 1964. Les moulins à huile ont résisté un peu plus longtemps mais ont été abandonnés (ou électrifiés sur le réseau général) en 1977.

Les usiniers qui jusque là étaient responsables du canal, ont donc de moins en moins besoin de la force de l'eau ... et de moins en moins les moyens d'entretenir le canal. **L'administration du canal va passer dans les mains de l'Association Syndicale Autorisée Canal du Moulin (ASA du Moulin).**

L'ASA du Moulin a démarré avec quelques difficultés

En 1950, devant les réparations importantes qui s'imposent aux ouvrages du canal, l'Association Syndicale est constituée avec une participation financière partagée entre trois catégories d'utilisateurs : les Usiniers (un moulin à soie et deux moulins à huile), les Arrosants (au nombre de 170), la Commune ("pour le nettoyage des rues").

Malheureusement deux dispositions des statuts vont rapidement poser problème :

1 - la répartition des charges financières est définie globalement par catégorie et suppose donc ensuite un accord entre les membres de chaque catégorie - facile pour les arrosants avec un prix à l'are, ce sera plus difficile entre les usiniers,

2 - la redevance est attachée à l'immeuble jouxtant le canal, indépendamment de l'utilisation, ou non, de l'eau du canal - or un usinier sera peu enclin à payer quand son usine sera fermée.

Les désaccords financiers commencent en 1963 quand d'impérieuses nécessités d'équilibre budgétaire contraignent le bureau syndical à majorer les cotisations.

Études, expertises, propositions, négociations, procès, débouchent en 1967 sur **une nouvelle répartition des redevances** tenant compte du rendement modeste des entreprises industrielles, du revenu moyen des cultures irriguées, et de l'utilisation de l'eau par la commune. Mais le dénouement juridique des désaccords entre les cotisants n'interviendra, péniblement, qu'en 1980.

Le canal est cédé à l'ASA et les usines ferment

En 1960, les Vernet cèdent la propriété du canal à l'ASA du Canal du Moulin, pour 100 Frs nouveaux.

Le dernier des deux moulinages de Buis disparaît en 1964.

Le dernier moulinage de Buis



Et aujourd'hui ?

Le canal n'intéresse plus que les **arrosants**. Une banque (le Crédit Agricole) cotise pour le canal, en ayant accepté la servitude du moulin à huile qu'elle a remplacé. Le nouveau moulin à huile de Buis, désormais affranchi du béal, est aujourd'hui dans les locaux annexes de l'ancienne gare, elle même abandonnée et remplacée par la perception des finances publiques.



Des préoccupations toutes nouvelles apparaissent : le 2 juillet 2018, pour répondre aux exigences réglementaires, le conseil municipal demande des subventions pour « des études nécessaires pour la **continuité écologique** au seuil de la prise d'eau du Canal du Moulin et pour la **limitation des prélèvements** par ce canal ».

Ce document a été réalisé par Michel Verrier : michel.verrier0986@orange.fr
Juin 2019. Logiciel de PAO : Scribus.

Il doit beaucoup aux personnes et ouvrages ci-dessous :

Yves Girard : « 4000 ans d'histoire du Buis » et dans la revue « Terres Voconces ».

Pierre Perreau : « Buxois d'Atan : Clercs et laïcs XVII XVIII siècles ».

Les animateurs de l'association Pren-lo d'aise : <http://www.prenlodaise.fr/>

Christine Jourdan-Mellan du service des Archives Communales de Buis.